

Initiatives ministérielles

dévouées de ma collectivité éprouvent de graves difficultés.

L'année dernière, le centre pour immigrants et réfugiés de Victoria est venu en aide à 350 ou 400 familles et particuliers et il a tenté de faciliter leur assimilation à la collectivité de la région métropolitaine de Victoria. Ce sont-là des gens qui arrivent souvent au Canada effrayés, car ils ne comprennent pas la langue et ils ignorent même où aller faire leurs courses. Pourtant, ce sont les gens qui sont touchés par les compressions budgétaires en question. En outre, on encourage certains éléments de notre société à dire qu'il s'agit juste d'une bande de paresseux qui ne veulent pas participer à la vie de la collectivité. Eh bien, il faut leur prêter main forte, si nous voulons faciliter leur participation. Nous devons leur donner tout le soutien initial dont ils ont besoin pour jouer pleinement leur rôle dans notre société.

• (1700)

Le racisme dont témoignent les babioles racistes qui sont mises en vente au Canada, découle des compressions budgétaires. L'insuffisance de crédits consacrés par le gouvernement au multiculturalisme l'encourage. Nous, dans cette enceinte, devons nous élever contre cela et préciser que nous attachons beaucoup d'importance au multiculturalisme au Canada, que nous souscrivons à la diversité et que c'est ce qui fait la grandeur de notre pays. Nous ne voulons pas revenir au type de racisme dont nous avons été affligés dans le passé au Canada. Nous souhaitons aller de l'avant.

Tous les députés ont le grand privilège d'assister à des cérémonies de remise des certificats de citoyenneté. C'est l'un de mes plaisirs en tant que députée. J'essaie d'assister au plus grand nombre possible. En tant que canadien de la quatrième génération, j'ai trouvé normale ma citoyenneté jusqu'à l'âge adulte, lorsque j'ai la possibilité de parcourir le monde. Ce n'est qu'alors, à mon retour au Canada, après avoir visité l'Afrique et l'Amérique centrale, que j'ai compris à quel point notre pays était merveilleux et je me suis rendu compte de la chance que j'avais eue d'être née ici. Les membres des collectivités multiculturelles ont souvent beaucoup plus de respect pour notre citoyenneté que les Canadiens de vieille souche dont je fais partie.

C'est là le type de programme que nous devons appuyer. L'amendement proposé par ma collègue de Van-

couver-Est répond parfaitement à la nécessité d'une définition. Je me demande pourquoi le gouvernement a si peur de cette définition. Pourquoi ne veut-il pas appuyer ce qui semble être une motion très acceptable qui clarifie la définition du multiculturalisme? Est-ce à cause d'un manque d'engagement à l'égard du multiculturalisme?

M. Shields: Non.

Mme Hunter: Est-ce parce que les beaux discours ne traduisent pas un engagement véritable?

M. Shields: Non.

Mme Hunter: Le ministériel prétend que non. Alors je le mets au défi, lui et ses collègues, d'appuyer cette motion qui vise à donner un véritable mandat au projet de loi C-18. Le député dit que nous avons un rôle à remplir. Certes, c'est le cas et il ne faut pas se contenter de tenir des propos oiseux et de ne prendre aucune mesure. Nous devons mettre en application ce que nous préconisons, sinon le manque de confiance dans le processus politique dont nous sommes témoins actuellement dans notre pays ne fera que s'aggraver.

J'exhorte les ministériels à appuyer cet amendement. Il est important. Il donne un peu plus de poids au projet de loi C-18, et je l'appuie.

M. Ray Funk (Prince-Albert-Churchill River): Monsieur le Président, c'est volontiers que je prends la parole pour examiner ce projet de loi, car le multiculturalisme de notre population constitue l'une des caractéristiques les plus importantes de notre pays et un aspect que nous négligeons trop souvent dans nos débats et nos réflexions.

Si j'ai pris la parole, c'est que je tenais tout particulièrement à appuyer l'amendement de la députée de Vancouver-Est qui définit le multiculturalisme comme la caractéristique fondamentale de la société canadienne qui reconnaît la diversité et l'égalité de tous les Canadiens, sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion.

Les députés d'en face prétendent qu'en raison de son caractère administratif, le projet de loi peut fort bien se passer de définitions, que celles-ci se retrouvent ailleurs, et le reste.

Je trouve que c'est là un argument fallacieux. Nous nous efforçons de donner suite à un grand nombre de promesses électorales, de respecter des engagements, et de donner corps à une politique qui s'est élaborée au fil des années. Quantité de gens attendaient beaucoup de ce